

Votants: 79 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 15 janvier 2016 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 26 janvier 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 janvier 2016

DIRECTION GENERALE - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DANS LE CADRE D'UN MANDAT SPECIAL

<u>Titulaires présents</u>:

Jérôme BALÔGE. Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSÓN, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARÉNNE, Gérard GIBAULT, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

<u>Titulaires absents ayant donné pouvoir :</u>

Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOUR à Elodie TRUONG, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Elmano MARTINS, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE (décédé), Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Jean-Pierre MIGAULT, Sebastien PARTHENAY

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JANVIER 2016

DIRECTION GENERALE – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DANS LE CADRE D'UN MANDAT SPECIAL

Monsieur Jérôme BALOGE, Président, expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-18 et L 5211-14.

Dans le cadre de l'exercice de leur mandat, les membres du Conseil d'Agglomération peuvent être appelés à effectuer, sous certaines conditions, des déplacements en France comme à l'étranger.

Ces déplacements occasionnent des frais de transport et de séjour et à ce titre, ils peuvent bénéficier de l'indemnisation de ces frais.

En dehors des déplacements dans le cadre de l'activité courante des élus, une délibération appelée « Mandat Spécial » est nécessaire pour que la Communauté d'Agglomération du Niortais puisse rembourser les élus de leurs frais de mission.

Considérant que le mandat spécial s'applique uniquement aux missions accomplies dans l'intérêt de l'Agglomération par un membre du Conseil d'Agglomération avec l'autorisation de celui-ci.

Dans le cadre de l'adhésion de la CAN à l'organisme Réseau Compost + (Réseau national d'échanges entre collectivités engagées dans la filière de valorisation des biodéchets), il est organisé un voyage d'étude début février en Belgique (Bruxelles), sur 3 jours (du 2 au 4 février 2016).

Le but est de confronter les pratiques entre collectivités dans le cadre des programmes « zéro gaspillage zéro déchet », en particulier par la collecte des biodéchets en milieu urbain, directement valorisés en compostage ou méthanisation.

Considérant que Monsieur Philippe MAUFFREY, Vice-Président en charge de la compétence Déchets participera à ce déplacement,

Il convient donc de prévoir les modalités et conditions de prise en charge des dépenses engagées au réel sur justificatifs avec un plafonnement des remboursements à hauteur de :

- 100 € pour la nuitée et le petit déjeuner,
- 20 € par repas,
- Les frais de transport seront remboursés au réel sur justificatif.

Les frais d'inscription seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

 Autoriser Monsieur Philippe MAUFFREY à participer par mandat spécial au déplacement organisé conjointement par Zéro Waste France et l'association Conjointe et l'association Con

Date de télétransmission : 29/01/2016 Date de réception préfecture : 29/01/2016 Approuver la prise en charge et les conditions de remboursements de frais par la Communauté d'Agglomération du Niortais des frais de séjour, transport et inscription de Monsieur Philippe MAUFFREY dans le cadre du mandat spécial cité en objet.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 78 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 1

Jérôme BALOGE

Président